

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c. Réclames... 30. Faits divers... 15. RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

26 Septembre 1885.

Chronique générale.

Le fait marquant des élections de dimanche dernier, à Paris et dans le département de Saône-et-Loire, c'est le succès des candidats radicaux et la défaite des opportunistes et des ministériels. L'extrême gauche triomphe, et les amis de feu Gambetta, les républicains de l'école opportuniste, ne comptent désormais guère plus électoralement que les candidats du centre gauche. A Paris, ils ont été contraints de se mettre à la remorque du candidat radical et ils ont dû s'humilier jusqu'à voter pour lui, dans la crainte du succès d'un candidat conservateur et dans l'impossibilité d'assurer l'élection de leur propre candidat. En Saône-et-Loire, ils ont voulu lutter et mal leur en a pris, car le résultat a été désastreux. Le candidat opportuniste n'a pu réunir que 2,775 voix sur 11,459 votants, tandis que chacun de ses concurrents obtenait plus de 4,000 voix. Cela, c'est la déroute, puisque quinze jours auparavant le candidat opportuniste obtenait encore dans le même collège électoral 4,280 voix. — Ajoutons qu'à Paris, le nombre des républicains fidèles à M. Hélier et qui n'ont pu consentir à voter pour le radical M. Forest se chiffre net par le total de 354. Ces 354 voix représentent exactement la somme des opportunistes qui sont restés fidèles au programme de la République modérée; — c'est peu, en face du bataillon de 2,036 opportunistes qui ont passé à l'ennemi, sur le champ de bataille, avec armes et bagages, et se sont constitués prisonniers des radicaux.

Voilà donc où aboutit fatalement la République.

L'extrême gauche célèbre avec une joie légitime la victoire de ses candidats, et salue par anticipation le triomphe que lui réservent les élections générales, si elle ne trouve

pas devant elle des adversaires plus sérieux que les candidats opportunistes.

Signalons, pour compléter ce tableau électoral, le mal croissant des abstentions. C'est le signe, chaque jour plus grave, de la lassitude et du dégoût, sinon du découragement de l'opinion publique. A Paris, dimanche dernier, il n'y a eu que 8,394 votants sur 14,889 inscrits, et l'élu n'a eu que 5,000 voix sur 45,000 électeurs. En Saône-et-Loire, le candidat élu n'a eu que 4,666 voix sur 46,085 électeurs inscrits. Ce n'est pas cela le gouvernement des majorités, c'est le triomphe des minorités révolutionnaires.

Le Journal des Débats publie, sur le nouveau budget de M. Tirard, un article non signé dont il est permis d'attribuer l'inspiration à M. Léon Say. Cet article contient des aveux précieux à recueillir.

« La raison de l'abaissement des revenus publics est en ce moment dans le mauvais état des affaires, qui tient à une inquiétude des esprits sur la politique intérieure et sur la politique étrangère.

» Le ministre des finances se lasse d'attendre; il a peut-être raison. Il renonce à l'espoir d'une reprise des affaires pour 1884, et il renonce encore plus à l'espoir d'une diminution dans les dépenses engagées.

» Que voulez-vous qu'il fasse dans un pareil embarras et dans un pareil découragement, si ce n'est de se tourner du côté de la fiscalité? Ce n'est peut-être pas avoir la vue très-large, mais on a fait de nos jours de nos ministres des finances des intendants chargés de pourvoir à la dépense, sans leur donner de voix en politique; ce sont des caissiers.

» Les agents fiscaux croient que l'alcool peut fournir encore quelques millions, et on veut leur redemander les 70 millions que l'abaissement du droit sur les vins a si malheureusement fait perdre au Trésor en 1884. C'est toujours sur la même bête de somme qu'on met le fardeau.

LA RÉCEPTION D'ALPHONSE XII.

Le roi d'Espagne arrivera samedi à Paris, à deux heures, à la gare du Nord, venant de Bruxelles. Il sera reçu à la descente du train par le Président de la République et tous les ministres. Les honneurs militaires seront rendus dans la gare même. Le roi d'Espagne se rendra ensuite à l'ambassade d'Espagne, escorté par deux escadrons de cavalerie, mais aucune haie de troupes ne sera formée sur le passage du cortège. Voici les fêtes organisées à l'occasion de sa présence:

Samedi soir, grand dîner offert à l'ambassade d'Espagne par Alphonse XII. Dimanche, le Président de la République convie le roi d'Espagne à une partie de chasse à Marly. Le soir, grand dîner à l'Elysée auquel tous les membres du corps diplomatique seront invités, ainsi que les ministres. Après le dîner, M. Grévy et son hôte assisteront à une représentation de gala à l'Opéra. Lundi, Alphonse XII assistera à des expériences d'artillerie au polygone de Vincennes, et le soir se rendra au Théâtre-Français, où une représentation de gala est organisée. Mardi matin, le roi d'Espagne visitera le salon triennal, et il partira dans l'après-midi du même jour pour rentrer dans ses Etats. (Temps.)

Le ministère se préoccupe beaucoup en ce moment des incidents qui pourraient se produire lors du passage du roi Alphonse à Paris.

Des ordres ont déjà été donnés à la police pour que des mesures d'ordre soient prises à l'effet d'empêcher toute manifestation hostile.

Alphonse XII, roi d'Espagne, vient d'être nommé, par l'empereur d'Allemagne, au grade de commandant honoraire du 45<sup>e</sup> uhlands à Strasbourg.

Si nous en croyons la France, le gouvernement serait dans l'intention d'apporter des modifications sensibles au programme

des fêtes publiques qu'il est question d'organiser à Paris en l'honneur du souverain espagnol.

LA DÉFENSE DE LA CORSE.

Le gouvernement français s'était déjà ému d'un certain empressement du gouvernement italien vis-à-vis de la Corse, et il s'était demandé pourquoi l'Italie avait élevé au grade de consul général son agent dans cette île. De plus il fut étonné des revendications de certains journaux officiels de la péninsule, revendications approuvées par deux journaux allemands qui, dans une polémique, affirmaient que la Corse appartenait à l'Italie par droit de nationalité, et que, dans le cas d'un conflit avec la France, l'Italie serait fondée à en demander la restitution.

Cet ensemble de faits éveille l'attention du gouvernement français qui, depuis plusieurs années, avait délaissé la Corse au point de vue stratégique et militaire; considérant que, dans le cas d'un conflit, l'Italie pourrait trouver un appui étranger dont la flotte s'abriterait dans les ports de la Spezia et de Livourne, à quatre heures à peine des côtes de la Corse, il se demande s'il ne convenait pas de mettre cette île à l'abri d'une surprise — surprise d'autant plus facile que toutes les côtes de la Corse sont absolument sans défense, et que, par conséquent, une descente peut être opérée sans obstacle et sur n'importe quel point.

En l'état donc, le gouvernement français a décidé de doubler la garnison de l'île, de garnir tous les points stratégiques d'une artillerie de forteresse capable de résister à une attaque par surprise, — en un mot de mettre la Corse en état complet de défense.

LES CONDITIONS DE LA CHINE.

Voici, d'après des renseignements de source anglaise, quels seraient les points principaux sur lesquels portent les négociations pendantes entre la France et la Chine:

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

VIII LA LETTRE.

Elle attendit pour sortir le moment favorable et s'entoura de précautions minutieuses pour ne pas être vue. Elle se croyait environnée d'ennemis et, depuis qu'elle avait reconnu l'écriture de son tuteur dans le billet montré par Giovanna, elle se défiait de lui autant que de Franz. Son cœur battait avec violence quand elle entra chez sa nourrice, et elle fut obligée de se reposer quelques instants avant de lui faire le récit de ce qui s'était passé.

— Tout cela est grave, dit celle-ci. Franz est pour ce pauvre garçon un dangereux ennemi; il veut à tout prix se débarrasser de lui, c'est Franz qui a imaginé ces rumeurs absurdes; elles tomberont d'elles-mêmes, si elles ne sont pas déjà tombées; là n'est pas le péril, mais un piège est à redouter.

— C'est de cela que je veux le préserver; n'est-ce pas mon devoir, puisque par mon maudit ba-

vardage j'ai donné des armes contre lui?

— Je ne sais si c'est ton devoir, dit en souriant Giovanna, mais à coup sûr ton désir.

Puis, fixant ses regards sur la jeune fille:

— Veux-tu que je te dise pourquoi le péril de ce Français te cause tant d'émoi? c'est parce que tu l'aimes.

— Moi l'aimer! Ne dis pas cela, ce n'est pas.

— Tu l'ignores, Anna; mais cet amour s'est glissé dans ton cœur à ton insu. Ne rougis pas, Anna, il n'en pouvait être autrement. Tout ce qui t'entoure ici froissait tes sentiments et tes aspirations. Tu étouffais sous la lourde atmosphère qui pesait sur toi. Aussi, à l'arrivée de cet étranger, un monde nouveau t'est apparu; tu as protesté contre le joug qui t'était imposé; tout ce qu'il y avait en toi d'élans nobles et généreux s'est révolté. Tu as rejeté comme une robe d'emprunt ces vulgarités dont on avait voulu l'imposer l'empreinte, tu t'es révélée à toi telle que la nature t'avait faite. Ah! tu es bien l'image de ta mère, ardente pour ce qui élève l'âme, impitoyable pour la bassesse. Il en coûte souvent de planer sur ces hauteurs; mais, quoi qu'il arrive, j'aime mieux te voir ainsi.

Anna resta muette et pensive.

— Et lui, dit sa nourrice, l'aime-t-il?

— Oh! non, sans cela aurait-il conçu ces injurieux soupçons?

— Qui sait?

— Non, il ne m'aime pas; il vaut mieux qu'il en soit ainsi.

— Pourquoi?

— Parce que, s'il m'aimait, il ne pourrait qu'en souffrir. Il protesterait contre la seule pensée de placer ici ses affections.

— Mais enfin que comptes-tu faire?

— Si je le savais, serai-je venue te consulter? Cette lettre que j'ai trouvée pourrait peut-être nous aider, je n'ai pas osé l'ouvrir.

— Il le faut cependant, c'est notre seule ressource.

D'une main résolue elle brisa l'enveloppe: plusieurs feuillets y étaient enfermés; Giovanna eut la curiosité de lire les premières lignes; quand elle eût commencé, elle ne put plus s'arrêter et alla jusqu'au bout.

Pour l'intelligence de notre récit, il est nécessaire que nous remontions un peu plus haut.

Au début de la guerre, M. Marget se trouvait à Palaiseau avec sa famille dans une charmante maison de campagne qu'il y possédait. A l'approche des Allemands qui allaient investir Paris, il partit pour le Loiret où sa femme avait une propriété à quelques lieues d'Orléans. La situation de la France devenant plus critique, il s'engagea. L'ennemi était encore loin, il était convaincu qu'on arrêterait sa marche victorieuse; d'ailleurs, il ne pouvait croire qu'une femme et un enfant eussent

rien à craindre. L'avenir devait donner un cruel démenti à cette confiance. Après un des nombreux combats qui se livrèrent autour d'Orléans, la propriété fut envahie par des troupes bavaroises. M<sup>me</sup> Marget fut forcée de conduire dans les différentes pièces les Allemands, qui d'ailleurs paraissaient connaître l'habitation. Le pillage s'opéra méthodiquement; tous les meubles furent fouillés, puis le salon fut le théâtre d'une ignoble orgie défrayée par les vins de la cave.

En ce moment une gerbe de flamme s'éleva au-dessus d'une maison voisine. C'était la vengeance des ennemis qui faisaient expier au village la mort de deux de leurs soldats tués par les francs-tireurs. Un vent violent soufflait de l'est et menaçait de communiquer l'incendie aux autres habitations. Il y eut un moment d'effroi et de confusion extrêmes. Pendant que M<sup>me</sup> Marget était obligée de servir les bêtes que lui imposait la guerre, la servante au milieu de la cour veillait sur l'enfant. Il fut brusquement arraché de ses bras; il faisait déjà nuit et l'obscurité était encore augmentée par la neige qui tombait en flocons épais, elle ne put distinguer les traits du ravisseur; seulement, elle entendit le galop d'un cheval qui s'éloignait.

Depuis, toutes les recherches pour retrouver les traces de l'enfant étaient restées infructueuses.

(A suivre.) Louis COLLAS.

1° La proposition chinoise, suggérée, dit-on, par des influences anglaises, est que la France s'annexe définitivement l'Annam jusqu'au fleuve rouge et laisse la Chine s'annexer elle-même le reste du Tonkin. Le fleuve Rouge serait ouvert au commerce de toutes les nations.

2° La contre-proposition française réclame pour la France la possession du Delta tout entier et par conséquent le contrôle exclusif de la navigation du fleuve jusqu'à Hong-Hoa (Tanh-Hoa de notre carte), en amont de Song-Tai. Elle demande en outre la portion de la rive gauche du fleuve Rouge qui serait comprise à l'intérieur, une ligne partant de la côte et passant par Cao-Bang, Thuyen-Quan, Hung-Hoa. La frontière chinoise serait portée jusqu'à cette ligne.

#### LE DOMAINE DE CHAMBORD.

Il a été beaucoup question ces jours-ci, dans la presse, du domaine de Chambord. Un journal a publié un article d'après lequel le château de Chambord pouvait être considéré comme propriété nationale et revendiqué par l'Etat.

La question a été tranchée en 1844 par la Cour de cassation.

L'administration de l'enregistrement et des domaines avait revendiqué Chambord. Elle soutenait que cette propriété avait été conférée au donataire à titre d'apanage et qu'elle avait dû faire retour à l'Etat par l'effet des événements politiques de 1830. Son action ayant été repoussée par la Cour royale d'Orléans, l'administration forma un pourvoi en cassation.

Le procureur général Dupin combattit le recours. Il rappela d'abord dans quelles conditions s'était ouverte la souscription pour l'acquisition du domaine au profit du comte de Chambord. Puis il examina la question de propriété. Le domaine de Chambord faisait partie des domaines de l'Etat sous l'ancienne monarchie. Ces domaines furent déclarés aliénables par la loi du 22 décembre 1789. Par arrêté du 23 messidor an X, Chambord entra dans la dotation de la Légion d'Honneur. En 1809, la Légion d'Honneur le vendit au domaine extraordinaire. Le 31 décembre de la même année, l'empereur l'érigea en fief immédiat de la couronne, au profit du maréchal Berthier, créé prince de Wagram avec réserve expresse d'aliénation. Une ordonnance du Roi autorisa M<sup>me</sup> la princesse de Wagram, comme tutrice de son fils mineur, à faire vendre le domaine de Chambord, et à employer le prix en rentes sur l'Etat, qui seraient immobilisées pour être possédées et transmises, et faire retour, le cas échéant, comme eût fait le domaine même de Chambord. Un jugement du tribunal civil, du 28 novembre 1820, autorisa la vente, et, le 5 mars 1824, le domaine de Chambord fut adjugé, aux criées, à la commission des souscripteurs, représentée par M. de Calonne, avec déclaration de l'intention d'offrir ce domaine à M. le duc de Bordeaux.

C'est ainsi, messieurs, concluait M. Dupin, que Chambord est devenu très-léga-

ment, à notre avis, la propriété libre et privée de la commission des souscripteurs, avec l'intention qui vient d'être énoncée. » M. Dupin démontra ensuite que le domaine de Chambord n'avait jamais été constitué en apanage et qu'il était le patrimoine privé du duc de Bordeaux, devenu depuis le comte de Chambord.

La Cour de cassation se rallia aux conclusions de ce réquisitoire et rendit un arrêt conforme, décidant ainsi que le domaine de Chambord était la propriété privée du Prince à qui il avait été donné et qu'il avait le droit absolu d'en disposer à sa guise.

## ÉTRANGER

### LES PRÉPARATIFS DE LA RUSSIE.

On télégraphie de Vienne au *Daily News* :

« Les derniers avis de Varsovie portent que la Russie fait d'énormes préparatifs de guerre le long de la frontière austro-allemande. Le gouverneur général Gourko s'est rendu à Apetrokow et à Konsk où, en cas de guerre, les quartiers généraux seraient établis. Il doit aussi inspecter les fortifications et les chemins de fer de la zone frontière. Deux corps d'armée ont été répartis sur le territoire compris entre la Vistule et le Boug.

» Une fourniture de 36,000 lits militaires a été mise en adjudication, et ordre a été donné sur toutes les lignes de chemins de fer de se munir de wagons de troupes.

» Une liste de tous les steamers de la mer Noire a été dressée, et les capitaines ont reçu l'ordre de se tenir prêts à transporter des munitions, des troupes et des provisions ; les navires ont cessé d'exécuter les commandes de l'industrie privée, de façon que le transport du blé est interrompu.

» D'énormes dépôts de provisions ont été établis sur tous les points de la frontière.

» On a également fait une liste de toutes les personnes qui, si la guerre éclate, doivent être déportées de Pologne et internées dans le centre de la Russie. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 septembre.

Le marché est meilleur qu'hier. Les cours se relèvent légèrement : le 3 0/0 est à 79.10, l'amortissable à 81.45, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.55.

Les établissements de crédit profitent dans une certaine mesure des dispositions plus favorables du marché. La Banque de Paris et des Pays-Bas s'élève de 965 à 975 ; le Crédit Foncier de 1,290 à 1,297.50.

Il est évident que si l'état du marché était plus favorable, on verrait le progrès du Foncier s'accroître dans une plus large mesure.

Les obligations du Foncier sont toujours en faveur ; les Foncières Nouvelles à 350, les Communales 1880 à 453.

Les chemins français sont sans grandes affaires : le Lyon à 1,407.50, le Midi à 1,165, le Nord à 1,865.

Le Suez est sans affaires aux environs de 2,400. Le Panama est à 495.

Sur le marché libre, l'obligation nouvelle Pa-

nama est offerte sans prendre à 284, soit un franc de perte sur le prix d'émission.

Les fonds d'Etats étrangers sont sans grande variation.

L'Extérieure Espagnole demeure à 58, l'Italien 5 0/0 reprend à 91.30, l'Egypte Unifiée à 361.25.

Le placement des obligations 4 0/0 Ouest-Algérien, dont nous avons déjà parlé, est accueilli avec faveur par le public qui, instruit par le passé, recherche avant tout la sécurité pour son capital. Ces titres remplissent d'ailleurs toutes les conditions voulues ; l'intérêt est rémunérateur.

La Banque des Communes de France délivre ces obligations rapportant 20 fr. au prix de 444 fr., ce qui représente un revenu annuel de 4.17 0/0 net d'impôt.

Les garanties sont absolues, car l'intérêt et l'amortissement sont garantis par l'Etat.

D'ailleurs, les titres des Chemins Algériens se vulgarisent de plus en plus dans le public qui en apprécie les avantages et l'avenir.

Rappelons que le *Financier des Communes* annonce pour son prochain numéro une étude sur les Chemins Algériens dont nous entretiendrons nos lecteurs.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Ma 2<sup>e</sup> à M. le Maire de Saumur.

Monsieur,

L'auteur de la note qui précède ma lettre du 8 septembre a dit vrai lorsqu'il a parlé de mes principes républicains ; il a dit vrai encore en affirmant que je n'ai jamais, dans mes polémiques, fait entrer la politique dans les affaires municipales ; car je crois, en effet, qu'en matière de gouvernement d'une cité, il ne devrait se manifester qu'une opinion, générale et unanime, celle des véritables intérêts de la commune. Que le Bien s'opère par un républicain ou par un légitimiste, qu'importe ! pourvu que ce soit le Bien.

Mais là est la difficulté : ce que l'un juge être un Bien, l'autre jugera souvent que c'est un Mal, et c'est ainsi qu'un *collège communal de jeunes filles*, à Saumur, a appelé la controverse sur son utilité. Tout le monde n'est point partisan des lumières de l'enseignement, ou du moins de l'enseignement aujourd'hui adopté par l'Etat. Ceci est l'effet des opinions politiques ou religieuses. Gallien dit oui, Hippocrate dit non. Mais qu'un projet soit voté, chacun a le droit d'examiner, de contrôler et de dire si, suivant lui, tout se passe suivant les règles de l'équité et de l'économie.

C'est ainsi que, tout d'abord, la manière dont a eu lieu l'adjudication du *collège communal de filles* a soulevé, et à juste titre je crois, des observations et des discussions qui avaient leur raison d'être.

Aujourd'hui l'on n'est plus qu'en présence d'un fait, et, de ce fait, découlent les plaintes que ma lettre a traduites assez fidèlement, si j'en crois certains témoignages qui m'arrivent.

Ainsi, une mère qui signe : *Une républicaine*, m'écrit que bon nombre de mères comme elle sont bien décidées à ne point envoyer leurs filles dans un collège où toutes les règles de l'hygiène font défaut, et où

des maladies graves seront certainement engendrées par le vent du nord qui y règnera trop souvent.

Il suffit, en effet, d'être monté une fois sur les glacis du château, pour avoir remarqué que le séjour n'y serait pas possible, même en plein été. Cette remarque, je l'ai faite personnellement dans ma jeunesse.

L'emplacement indiqué par l'un des membres de la commission du Conseil municipal, et dont la voix eût dû être écoutée, je le répète, comme étant celle d'un homme du bâtiment, était infiniment mieux choisi, si le plan que l'on m'en a donné est exact. Le collège aurait été bâti beaucoup plus bas, et son accès par la rue du Petit-Mail en eût été plus facile, et surtout beaucoup moins coûteux.

Le budget d'une ville, vous le savez, Monsieur le Maire, est tout ce qu'il y a de plus délicat au monde, et l'on ne doit y toucher qu'avec parcimonie et une nécessité absolue. Eh bien, le reproche que vous adressez à la ville entière, je puis le dire, c'est d'avoir semé dans cette construction une somme beaucoup trop considérable, et si vous aviez interrogé vos administrés comme je l'ai fait, de bonne foi et sans parti-pris, vous auriez recueilli partout cette opinion, que l'on pouvait élever ce collège avec moitié de la somme votée, ou 200,000 fr. pour la Ville au lieu de 400,000 francs. Une économie de 200,000 fr., c'est bien quelque chose, et la vanité ne doit jamais, dans ces circonstances, jouer le rôle qu'on vous reproche, d'avoir voulu qu'un édifice majestueux laissât un souvenir de votre règne ! C... re-gnante.

Croyez, Monsieur, que je ne partage point cette opinion, sachant bien qu'un Conseil municipal, aussi bien qu'un maire, n'ont jamais en vue que le bien général. Mais si haut qu'ils soient placés, ils peuvent se tromper assurément, et c'est l'opinion de tout Saumur que vous vous êtes trompés lourdement, et que vous auriez bien mieux fait, tous, d'écouter celui de vos membres qui connaissait la matière tout particulièrement.

Il demeure donc avéré que votre palais est élevé contrairement aux vœux des uns et à l'avis des autres ; et c'est là une immense faute municipale, que les prochaines élections pourraient bien mettre en relief, beaucoup plus que ne le font mes paroles.

Cependant, il convient d'être juste toujours, et ma loyauté doit de vous défendre contre des accusations que j'ai entendu formuler.

Ainsi, beaucoup de Saumurois sont convaincus que, en suite d'une clause du contrat, l'Etat devra être remboursé de son avance de 400,000 fr., si tel nombre d'élèves n'est point atteint. C'est là une erreur : le remboursement ne s'opérerait qu'au cas où une nouvelle municipalité donnerait au collège une autre destination que celle pour laquelle il est élevé. N'est-ce point cela, Monsieur le Maire ?

Ainsi encore on demeure persuadé que ce palais coûtera beaucoup plus que le devis ne le comporte, surtout par les travaux

## LE CERF ET J.-J. ROUSSEAU

L'un de ces derniers jours, après un déjeuner copieux et par un soleil qui réjouissait le cœur, je sortais de chez moi et gagnais les boulevards ; je me rendais à mon cercle. Quand l'estomac est bien lesté, il arrive à bon nombre de gens d'aimer peu réfléchir aux choses sérieuses, d'adorer ne songer à rien, bref, de n'être pas bons à grand chose... intellectuellement parlant. Je suis de ceux-là, aussi était-ce à pas lents, cigare aux lèvres, canne sous le bras et mains derrière le dos, que j'allais où mes jambes me conduisaient.

Un monsieur, venant en sens inverse, et, comme moi, regardant de côté et d'autre, me heurte distraitemment : nous sommes nez à nez, et la mésaventure fréquente qui ferait de deux héros deux hommes stupides pour qui les regarderait, nous arrive tout comme à des gens pressés ; nous piétons cinq minutes sur place sans pouvoir nous livrer mutuellement passage. Tous deux impatients, nous nous regardons. Une exclamation de surprise s'échappe en même temps de nos poitrines : — « Toi, Robert ! quelle fi-

gure épanouie ! » — « Bonjour, Fernand, mais quel air triste ! » Robert, c'est le nom auquel je réponds ; le visage désolé c'était donc celui de mon ami.

Après l'échange d'une poignée de mains : — « Fernand, tu fais pitié ! Quelqu'un des tiens serait-il en péril ? Puis-je t'être de quelque utilité ? Parle ! » — « Robert, tu es bien bon, merci ! mais ton secours n'est plus nécessaire ni à lui ni à moi. Ce matin, tu m'aurais aidé à l'ensevelir ; tu n'étais pas là, j'ai fait la chose tout seul. Le pauvre ami, il m'a quitté en attachant sur moi un long regard d'adieu et en me tendant une dernière fois... sa bonne grosse patte. »

Un éclat de rire faillit sortir de ma gorge, mais je sus me contenir (il faut respecter toutes les douleurs). Le mot ensevelir m'avait fait passer un frisson : qui dit ensevelissement dit enterrement, et qui dit enterrement dit mort... J'avais cru à la perte d'un parent ou d'un ami de Fernand ; et voilà que le défunt avait une patte et non une main. Le mort était un animal. La chose, pour devenir moins lugubre, n'en devenait peut-être pas moins intéressante.

— « Ah ! la belle ! la bonne bête ! » soupira Fernand, en essayant une vraie larme.

Et moi, en voyant pleurer ce mondain blasé, je songeais que bien des gens sont emportés par le corbillard, sans laisser der-

rière eux de pareils regrets.

« Robert, reprit mon ami, où allais-tu ? Tes moments sont-ils comptés ?

— Pourquoi cette question ?

— Parce que si tu n'as rien qui te presse, nous marcherons et je te raconterai un point curieux des états de services de mon pauvre limier ; reparler de lui me fera du bien.

Enfin je savais quel était le mort tant regretté : c'était un chien.

Je fis de bonne grâce le sacrifice de mon cercle, et, offrant mon bras à Fernand, nous gagnâmes les Champs-Élysées.

Mon ami commença : « Tu te souviens de Ramono, du vieux Ramono, de mon cher Ramono. Ah ! c'en était un bon chien de tête celui-là ! Depuis quelque temps il était paralysé du train de derrière, pauvre bête ! Mon piqueur le ramena de la campagne. Je voulais mon Ramono à Paris ; je le voulais près de moi ; j'entendais le soigner moi-même ; il avait bien droit à cette marque d'affection ; pense donc ! c'était un vieux et fidèle serviteur : il était âgé de 22 ans ; né dans mon chenil, il n'était jamais sorti de chez moi. Il est mort. Qu'il dorme en paix, il a bien gagné le repos ! Je disais donc que j'allais te conter une particularité de sa vie. Ecoute, et tu verras si tous les limiers du globe ont assisté à pareille aventure.

C'était dans ma propriété de D..., ce châ-

teau dans l'Oise que j'ai fait restaurer l'année dernière. Par une froide et belle matinée de décembre, il y avait chez moi rendez-vous de chasse. Quelques amis des châteaux voisins et moi nous attendions dans la cour la rentrée de mon piqueur qui, dès l'aube, et tenant en laisse Ramono, mon meilleur chien de tête, était parti pour lever le pied d'un cerf dans les bois d'Ermenonville. Nos chevaux piaffaient, les chiens hurlaient, les hommes soufflaient dans leurs doigts, les amazones frappaient leurs bottes de leurs cravaches en signe d'impatience, et nous, nous entamions un deuxième cigare, quand le piqueur apparut enfin. On se groupa anxieux autour de lui. Il apportait une bonne nouvelle. Il avait, disait-il, reconnu l'animal par le pied et aussi par les fumées, et il en déduisait que nous allions avoir à faire à un dix cors.

Un dix cors ? Quelle bonne aubaine ! Chacun se frotta les mains. « En route ! » criai-je à tout l'équipage. On fut bientôt à la brisée. Découper les chiens de meute ne fut que l'affaire d'un instant. Je ne te narrerai point les diverses phases d'une chasse au cerf, tu les connais aussi bien que moi. Qu'il me suffise de te dire que le dix cors était un vieux routier ; qu'il réussit à fuir pendant de longues heures ; et que, dans l'espace de temps qui s'écoula entre le lan-

qu'il faudra faire pour en faciliter l'accès. Ici, il convient d'apprendre au public que l'adjudication, par ses divers rabais, a rendu disponible un somme de 460,000 fr., et ce serait bien le diable si les travaux effectifs devaient dépasser nécessairement une pareille économie.

Je ne sais ce qui vous arriverait alors, à vous et à tout le Conseil municipal; mais ce que je sais, c'est que ce n'est plus guère que sur ce point que doit porter votre attention la plus scrupuleuse.

Cependant, la façon de l'édifice aura besoin aussi d'être surveillée par qui de droit, si ce n'est par vous, à l'endroit des bragues, dont a parlé ma lettre du 8, comme étant trois fois plus coûteuses que le tuffeau qui, d'ailleurs, est un bon, solide et excellent compatriote.

Je devais ces explications aux personnes qui ont bien voulu m'honorer de leur correspondance; et vous voyez, Monsieur le Maire, que j'ai eu bien soin encore d'écartier de cette deuxième lettre tout ce qui a trait à la politique.

La politique divise trop souvent; l'intérêt général rapproche et unit.

C'est dans ces sentiments que je me dis encore

Votre dévoué concitoyen,

PAUL PROUTEAU,  
De Fontevrault et de Paris.

#### ARMÉE TERRITORIALE.

Le ministre de la guerre vient de faire afficher l'avis suivant :

CLASSES DE 1869 ET 1870-1874 ET 1878.

Les hommes des catégories désignées ci-dessous sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence à partir du dimanche 18 novembre 1883 jusqu'au dimanche 2 décembre suivant :

1. Tous les hommes des classes de 1869, 1870 et 1874 sans exception;

2. Les hommes de la classe 1878, à l'exception de la première portion, lesquels ont quitté le service actif porteurs de leur livret en règle.

Nota.—Les hommes ayant contracté l'engagement conditionnel dans le courant de l'année 1879 sont de la classe de 1878.

Nota.—Les hommes ayant contracté l'engagement conditionnel dans le courant de l'année 1879 sont de la classe de 1880.

En conséquence, les livrets des hommes désignés ci-dessus seront pris à la mairie par la gendarmerie et adressés par elle au bureau de recrutement pour y faire établir les ordres de route; ils seront renvoyés à la gendarmerie, qui les remettra aux intéressés.

Les hommes qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles de punitions disciplinaires.

AVIS IMPORTANT.—Les hommes sont prévenus qu'ils doivent toujours réclamer un récépissé lorsqu'ils remettent leur livret à la mairie ou à la gendarmerie.

ERRATUM.— Une transposition d'alinéa a eu lieu dans l'oraison funèbre de M. le curé Coutant.

Le paragraphe du milieu de la 2<sup>e</sup> colonne, commençant par ces mots : *On le vit bien*, etc., doit précéder le paragraphe : *Quam dilecta*, au bas de la même colonne.

Nous lisons dans l'Anjou :

« Vendredi, 24 septembre, M. le comte de la Selle et M<sup>me</sup> la comtesse de la Selle, née de Kersabiec, ont fait célébrer, dans l'église des Verchers, un service solennel pour le repos de l'âme du comte de Chambord. Le drapeau blanc était étendu sur le catafalque et, tout autour, vingt-huit hommes portant des cierges formaient une garde d'honneur. L'église était richement décorée de tentures fleurdelisées et d'écussons aux armes royales. »

On lit dans la Gaulois :

« Aujourd'hui ont lieu les obsèques de M. René du Plessis, un brillant officier de cavalerie qui a marqué par des actions d'éclat sa carrière militaire.

Il est mort hier, à Paris, après une douloureuse et longue maladie qui l'avait éloigné du service.

M. du Plessis appartenait à une ancienne famille de Vendée dont les origines remontent aux Croisades, et il avait conservé pieusement le dépôt des traditions de courage, d'honneur et de fidélité des siens, qui ont toujours été des serviteurs dévoués de nos Rois.

Le souvenir de son esprit et de son caractère chevaleresque lui survivra parmi ceux qui l'ont connu et aimé.

M. René du Plessis était chevalier de la Légion d'Honneur. Il n'avait que quarante-deux ans. »

Le service d'hiver sur les chemins de fer de l'Etat commencera lundi prochain 4<sup>o</sup> octobre.

Il faut que le contribuable en prenne son parti : le gouvernement prétend le charger de nouveaux impôts pour la bagatelle de 80 millions. C'est à l'alcool et aux vins que M. le ministre des finances compte demander ces millions.

Pour éviter cette extrémité, il eût fallu soit un retour de confiance, qui eût amené la reprise des affaires, soit une diminution résolue des dépenses. La République se reconnaît incapable de l'un et de l'autre. L'incapacité et la passion républicaines ne permettent pas le premier résultat. La convoitise républicaine fait obstacle au second. A la France maintenant de supporter les frais du régime qu'elle s'est donné. C'est la carte à payer des élections républicaines.

LA PLAINE.—Vendredi soir, vers 5 heures, le sieur Antoine Meslé, meunier au moulin de la Bousselière, commune de la Plaine, canton de Vihiers, informé qu'un

héron s'était abattu sur l'étang du moulin, prit à la hâte le fusil de son patron et tira l'animal, qu'il tua; mais l'arme éclata en même temps, et les éclats lui emportèrent deux doigts et le pouce de la main gauche.

Son patron l'a fait conduire aussitôt à l'hôpital de Vihiers. Sa blessure est grave; on craint que l'amputation de la main ne soit nécessaire.

Le fusil avait été chargé cinq ou six jours auparavant par son camarade Piochon, et il est probable que la poudre était trop abondante.

#### Commune de Fontevrault.

#### FÊTE DE LA SAINT-MICHEL

LUNDI 1<sup>er</sup> octobre 1883.

A l'occasion de la fête de la Saint-Michel, les concours et jeux ci-après auront lieu lundi prochain à Fontevrault :

A 9 heures 1/2. — Concours de beurre, œufs et poulets. — Des prix en argent seront décernés.

A midi. — Tir à la cible, avec prix divers.

A 2 heures. — Mât de cocagne, avec prix divers dont une montre en argent.

A 3 heures. — Baptême des Kroumirs (prix en argent).

A 3 heures 1/2. — Jeu de la Poêle (prix divers).

A 4 heures. — Barbotage (prix divers).

A partir de 3 heures. — Gonflement de la montgolfière *La Ville de Fontevrault*, ayant 40 mètres de hauteur.

A 5 heures. — Départ de la montgolfière.

A 5 heures 1/2. — Distribution des récompenses à la Mairie.

A 6 heures 1/2. — Illumination au gaz de la Promenade et de la Mairie.

A 7 heures. — Retraite aux flambeaux.

A 8 heures. — Embrasement de la ville de Fontevrault au moyen de feux de Bengale.

La musique de la Colonie agricole de Saint-Hilaire prêtera son concours pour cette fête.

Il ne sera perçu aucun droit de place sur les marchands étalagistes.

#### LES PRUD'HOMMES D'ANGERS.

Il y a une complète anarchie chez les Prud'hommes d'Angers. Hélas! n'est-elle qu'elle dans notre étrange République? Mais, pas d'allusion au conseil des ministres, et rapportons le fait en quelques mots :

Le Conseil des Prud'hommes, composé, comme on sait, moitié de patrons, moitié d'ouvriers, tenait dimanche séance à l'Hôtel-de-Ville, pour procéder à l'élection d'un président et d'un vice-président. Deux candidats étaient en présence, M. Prosper Jamin, représentant de l'industrie des ardoisières, et M. Gaisné, ce cordonnier marchand de vin, si célèbre dans notre cité par ses éloquentes manifestations en faveur du socialisme — nous n'osons pas dire du nihilisme.

Le pauvre et courageux dix cors avait réussi à atteindre la rive enviée; il fait un effort suprême et le voilà dans l'île; mais cet effort était de trop; et l'animal était perdu. Harassé, n'en pouvant plus, forcé, il tombe devant les chiens, et l'hallali courant sonne aussitôt. A ces accents de la trompe, le cerf comprend sans doute que l'on sonne son glas, et, athlète, noble et fier, il veut périr debout. Il appelle à lui son courage et ce qu'il lui reste de force, et, tête baissée, il attend les assaillants. Le combat fut gigantesque, et, chose étrange, l'endroit que le dix cors avait choisi pour y mourir, c'était une tombe, la pierre de J.-J. Rousseau. Oui, c'est sur le mausolée de l'auteur d'*Emile* que le cerf a péri. Mon piqueur a servi au couteau le valeureux animal qui ne succomba sous le fer qu'après avoir décousu dix chiens, dont deux mortellement. Il s'était bien vengé de la joie que, quelques instants plus tard, les chasseurs éprouvaient à sonner l'hallali final, et de la fierté avec laquelle je fis les honneurs du pied à cette blonde chasseresse aussi intrépide que jolie, tu sais, la jeune comtesse de B...

bien garnies.

Mon fidèle Ramono était à la bataille de l'île des Peupliers; il a largement contribué à la victoire; le dix cors l'y a décousu, c'est

vrai; mais trois mois après, mon limier courait un daquet. Ramono était le dernier survivant de cette journée homérique. Si je regrette mon Ramono, ce n'est pas tant pour cet exploit cynégétique que pour l'impression profonde que j'ai conservée de cette aventure.

Tu me diras que j'étais jeune alors, que j'avais peut-être sans m'en douter une âme de poète; je ne sais si la poésie était un sentiment qu'en ce temps-là je comprenais; tout ce que je puis te dire, mon bon, c'est que devant ce cerf, ce beau dix cors étendu inerte et sanglant sur la pierre du tombeau de Jean-Jacques, j'éprouvai un je ne sais quoi, un quelque chose d'indéfinissable qui m'immobilisa pendant de longues minutes. Oui, il y avait là un spectacle simple et grand; il y avait là une antithèse qui inspirait la méditation; ne donnait-il point à réfléchir ce hasard, ce bizarre concours de circonstances qui faisait expirer un cerf sur un tombeau, et qui, confondant dans le même destin l'homme de génie et le simple animal, semblait se complaire à prouver le néant de la gloire et l'inévitable égalité dans la mort. »

Fernand parlant, moi écoutant, nous étions arrivés à l'Arc-de-Triomphe, mon ami un peu fatigué et aussi un peu consolé, car la fatigue du corps calme un regret au-

Le nombre des votants était de dix-huit. Huit patrons ont voté pour M. Jamin; mais les neuf ouvriers, avec ensemble, ont voté pour M. Gaisné, et l'un des patrons, M. Baron, ayant mis sur son bulletin le nom du légendaire conseiller municipal de la Doure, c'est celui-ci qui a été proclamé président.

Malheureusement pour M. Gaisné, la coupe amère des folles ambitions n'était pas loin de l'urne du triomphe, et, à peine l'élu avait-il eu le temps de remercier ses fidèles, que tous les conseillers patrons, à l'unanimité, se déclaraient démissionnaires, ne voulant pas, ont-ils déclaré, accepter la responsabilité de jugements rendus par un prud'homme dont la capacité n'est pas encore suffisamment incontestable. Et voilà le Conseil des prud'hommes à reconstituer entièrement.

Trouvera-t-on des patrons pour remplacer ceux qui ont cru devoir se retirer? Il est permis d'en douter. Mais peut-être s'arrangerait-on d'un Conseil uniquement composé d'ouvriers. (L'Anjou.)

#### PRÉDICTIONS DE NICK.

Voici, d'après Nick, quelle sera la physionomie probable du mois d'octobre :

La déclinaison des astres étant plus élevée et croissante, les bourrasques, qui précédemment sévissaient plus haut ou plus bas, se rapprocheront plus souvent de nos latitudes. Par suite, le temps sera plus variable et plus humide sur la France et sur les pays voisins, notamment sur les zones du Nord et du Centre. Temps un peu moins agité sur la zone méridionale, mais encore assez humide; variations brusques de température, quelques gelées blanches pendant les éclaircies de la troisième dizaine.

Bourrasques probables, signalées ou non plus tard par le *New-York Herald*, au début des périodes critiques indiquées ci-après, avec coups de vent, gros temps, pluie ou orages épars et crues locales à la suite, savoir : 4<sup>o</sup> vers les 4<sup>o</sup> (??), 4; 2<sup>o</sup> vers les 6 (7), 9; 3<sup>o</sup> vers les 14 (??), 16, 18; 4<sup>o</sup> vers les 20 (??), 23; 5<sup>o</sup> vers les 26 (??), 29, 31.

Le nombre des points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates indiquées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

Avis aux gens de mer.

#### CONSEILS ET RECETTES.

ARROSAGE DES PLANTES EN POTS.—L'arrosage, dit la *Neueste Erfindung*, l'une des choses les plus délicates de la culture des plantes d'appartement et de serre, exige que l'on s'assure d'abord si la plante a réellement besoin d'eau. Pour cela, il suffit de frapper du doigt sur le milieu de la partie latérale du pot. Si on obtient un son clair, la plante a besoin d'eau; si le bruit est sourd, c'est qu'il y a encore assez d'humidité.

tant que la lassitude de l'âme; il me serra la main et me quitta en me faisant promettre de l'aller voir bientôt.

Moi, je regagnai ma demeure, me demandant si, de son vivant, le philosophe de Genève aurait pu admettre, sans bondir d'orgueil, qu'un jour la malignité de la fortune donnerait un même et dernier asile à un cerf et à l'illustre Jean-Jacques.

RAOUL BONNERY,

De la Société des Gens de Lettres.

Un jeune employé du ministère de la marine avait à recopier un rapport au ministre, qui se terminait par ces mots :

« Et le navire sortit du port, poussé par un vent de S.-E. (Sud-Est). »

Le jeune homme, qui n'était pas au courant des abréviations, traduisit « S.-E. » de la façon suivante :

« Et le navire sortit du port, poussé par un vent... de Son Excellence. »

\*\*

L'inspecteur. — Petit gas, montre-moi ta dictée.

L'élève. — La v'là, m'ssieu.

L'inspecteur. — Comment! tu écris *république*

avec un petit r?

L'élève. — Dame! m'ssieu, croyions pas que ce fût un nom propre.

**LA SEMAINE ILLUSTRÉE**  
ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 22 septembre 1883.

*Chronique parisienne*, par Alceste.  
*L'esprit de la semaine*, par Grippe-Soleil.  
*Chronique générale de la semaine*.  
*Courrier littéraire et artistique*.  
*Le chant du Crapaud* (nocturne), par Armand Masson.  
*Pillone*, roman de Guillaume Bergsoë, traduit du Danois (suite).  
*Souvenirs d'un voyage dans le Montenegro*, par M. Sumien.  
*La Barque du coupeur de joncs* (poésie), par H. Martin-Dairvault.  
*Curiosités de la science*, par un Académicien (d'Etampes).  
*L'Anglaise de Dumas* (nouvelle), par Don Cléophas.  
*Chronique mondaine*, par Jenny Lensia.  
*Carnet de la maison*, par Nouraskine.  
*Petite correspondance*.  
*Sphinziana*, par Bramet. — *Bibliographie*, par R. Chassemont. — *Bulletin financier*, par E. Briau. — *Chronique agricole*, par Marcel de Montbrien.  
Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**  
Illustrée, 10 centimes  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un

mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 130 : La Monarchie. La Maison de France. Le Comte de Paris. Le Duc de Chartres. Le Duc de Nemours. Le Prince de Joinville. Le Duc d'Aumale. Le Duc de Montpensier. Histoire d'un traité de paix. Une courbature. Circulaire confidentielle de M. Thibaudin.

**Abonnements de propagande :**

NOUVEAU TARIF des abonnements de propagande souscrits par nombre et adressés individuellement aux personnes désignées par le souscripteur :

5 abonnements à 6 francs : 30 francs ; — 10 abonnements à 5 fr. 50 : 55 francs ; — 15 abonnements à 5 fr. 25 : 75 fr. 75 ; — 20 abonnements à 5 francs : 100 francs.

**L'ÉLECTRICITÉ**, revue hebdomadaire illustrée (8<sup>e</sup> année). Sommaire du numéro du 22 Septembre 1883. Les machines dynamo-électriques, par le professeur Sylvanus-P. Thompson, de l'université de Bristol (suite) (E. Boistel). — L'éclairage électrique d'une ville américaine (A. R.). — Le téléphone à marteau (E. Leonardi). — Observations sur la construction des machines d'induction, par M. S.-T. Doubrava (E. R.). — Un nouveau système d'installation des fils souterrains (E. R.). — La prochaine conférence internationale des électriciens. — L'éclairage électrique des navires. — Chronique.

Le numéro, 50 centimes. — France : Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale : 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Le Salon triennal. — Théâtres, par Damon. — Henri Conscience. — Paul Siraudin. — Geoffroy. — Variétés : *Les vingt-huit jours d'un réserviste*, par Henri Amic. — *L'île de Man*, par Ch. F. — *Le Taymouth Castle à Tamalave*, par R. Bryon. — Nouvelle, par Paul Caillard. — La catastrophe de Java, par R. Bryon. — *Le Cacique* (suite), journal d'un marin, par Henri Rivière. — Bulletin financier, par Plutus. — Echecs.

GRAVURES : Henri Conscience. — Paul Siraudin. — Geoffroy. — *L'île de Man*. — *Le Taymouth Castle* devant Tamalave. — La catastrophe de Java : vues de Krakatoa et d'Anjer. — Les vingt-huit jours d'un réserviste. — M<sup>lle</sup> Isaac, du théâtre national de l'Opéra. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Froufrou*, pièce en cinq actes, de MM. Meilhac et Halévy. — Beaux-Arts : *Deux bons amis*, tableau de M. J. Archer. — Entrée du caveau funéraire de M. le comte de Chambord, à Castagnovizza. — Rébus.

**Le Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.  
Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.  
Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.  
Classe 66.

**MÉDAILLE D'ARGENT.**

**COFFRES-FORTS**

**M. HAFNER aîné**, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

**BOURSE DE PARIS**

DU 25 SEPTEMBRE 1883.

Rente 3 0/0 . . . . .	79 05
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	81 60
Rente 4 1/2 . . . . .	107 25
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .	108 50

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Minutes	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.													
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)													
8	56	matin, omnibus-mixte.													
1	25	soir, —													
3	32	— express.													
7	15	— omnibus.													
10	36	— (s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR							
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.		
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.													
8	21	— omnibus.													
9	37	— express.													
12	48	soir, omnibus-mixte.													
4	44	— express-poste.													
10	24	—													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.															
SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Saumur . . . . . (départ)	6 15	9 »	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 39	10 13
Chacé-Varrains . . . . .	6 23	9 9	11 0	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 28
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	Chacé-Varrains . . . . .	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur . . . . . (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40
SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.						
Saumur . . . . . (départ)	10 52	1 15	Niort . . . . . (départ)	5 26	12 48	Montreuil . . . . . (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers . . . . . (départ)	6 »	12 55	6 55		
Montreuil-Bellay . . . . .	11 30	2 15	Parthenay . . . . .	6 38	2 6	Loudun . . . . .	8 3	2 57	9 46	Neuville . . . . .	6 36	1 29	7 33		
Thouars . . . . .	12 35	3 19	Airvault . . . . .	7 10	2 38	Arçay . . . . .	8 29	3 11	10 »	Mirebeau . . . . .	7 3	1 53	8 1		
Airvault . . . . .	1 20	3 49	Thouars . . . . .	9 »	3 27	Mirebeau . . . . .	9 17	3 59	10 52	Arçay . . . . .	7 56	2 40	8 53		
Parthenay . . . . .	2 3	4 18	Montreuil-Bellay . . . . .	9 29	3 53	Neuville . . . . .	9 45	4 25	11 18	Loudun . . . . .	8 38	3 6	9 24		
Niort . . . . . (arrivée)	3 17	5 16	Saumur . . . . . (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3		

Étude de M<sup>e</sup> FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION  
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur

Le 27 Octobre 1883, heure de midi  
DU

**GRAND HOTEL DE LA PAIX**

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente, Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

**MISE A PRIX : 80,000 FRANCS**

S'adresser, pour les renseignements :  
Audit M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,  
Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

En totalité ou par lots :

**1° UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 17,

Comprenant deux corps de bâtiments, actuellement occupée par M. Cavellier ;

**2° ET UNE AUTRE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Marmaillette, n° 2,

Occupée par la Société du commerce, avec jardin et terrain clos de murs.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire. (356)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire,

Le dimanche 30 septembre, à 1 heure de l'après-midi,

En l'étude dudit M<sup>e</sup> MÉHOUSAS,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 56, et rue de l'Arseuil,

Composée de trois corps de bâtiments, comprenant : boutique, arrière-boutique, vaste atelier, chambres, greniers, cellier et buanderie ; cour, puits et pompe.

Entrée en jouissance de suite.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUSAS.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIBLIANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Étude de M<sup>e</sup> P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1<sup>re</sup> hypothèque sur une valeur double.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

**LIBRAIRIE JAVAUD**  
A SAUMUR.

ON DEMANDE un domestique de 13 à 14 ans.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

**LE PULICIDE**

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

**GABINET D'AFFAIRES**

CIVILES ET COMMERCIALES

64, rue de Bordeaux, SAUMUR.

Gérances — Expertises — Règlements de comptes — Vérifications d'écritures — Représentation, etc.

**TH. BUREAU**

Ancien manufacturier, ex-membre de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, ex-président du conseil des Prud'hommes à Cholet, Agent général de l'AIGLE, compagnie d'assurance contre l'incendie.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.